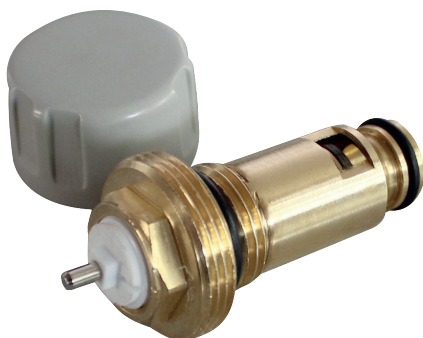


Insert thermostatisable à Kv réglable

Fiche technique
FR 07/2026



Insert pour radiateur à robinetterie incorporée à visser avec
prérèglage, et volant manuel Thermostatisable avec les têtes
thermostatiques M30x1,5mm.

➤ Versions et codes

CODE	RACCORDEMENTS
R46HEY301	1/2"

➤ Données techniques

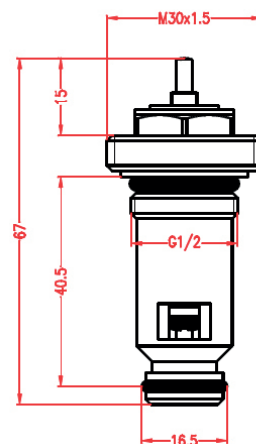
- Pression maximale d'exercice : 10 bar
- Pression maximale différentielle : 1 bar
- Température maximale : 100°C

Matériaux

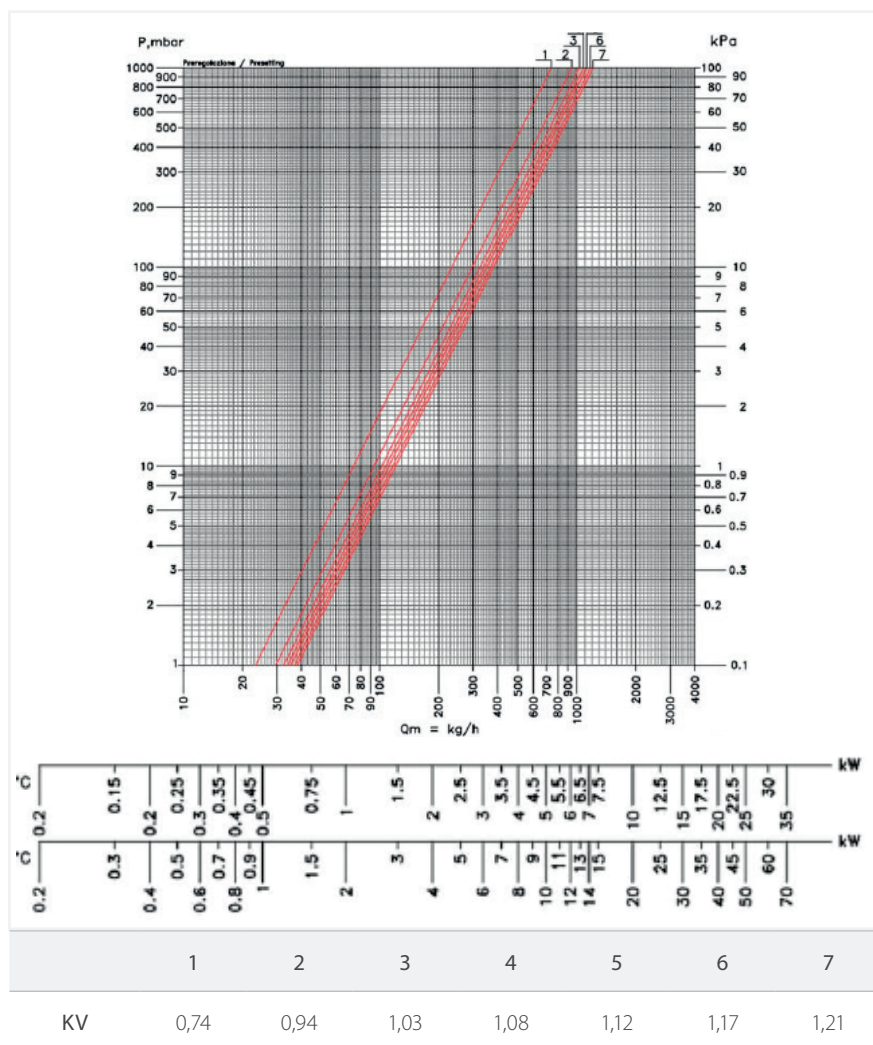
- Corps : Laiton EN 12165 - CW617N

➤ Dimensions

en mm



➤ Pertes de charge



KV réglables sur la cartouche thermostatique



⚠ Avertissements relatifs à la sécurité. L'installation, la mise en service et la maintenance périodique du produit doivent être effectuées par du personnel qualifié, conformément à la réglementation nationale et/ou aux exigences locales. L'installateur qualifié doit prendre toutes les précautions nécessaires, y compris l'utilisation d'équipements de protection individuelle, pour assurer sa propre sécurité et celle des tiers. Une installation incorrecte peut causer des blessures aux personnes, aux animaux ou des dégâts matériels vis-à-vis desquels Giacomini S.A. ne saurait être tenue responsable.

♻ Mise au rebut de l'emballage. Boîtes en carton : collecte sélective du papier. Sachets en plastique et film à bulles : collecte sélective du plastique.

ℹ Autres informations. Pour plus d'informations, consulter le site giacomini.fr ou contacter le bureau technique. Cette communication n'est fournie qu'à titre indicatif. Giacomini S.A. se réserve le droit d'apporter, à tout moment et sans préavis, des modifications pour des raisons techniques ou commerciales aux articles contenus dans la présente communication. Les informations contenues dans cette note technique ne dispensent pas l'utilisateur de respecter strictement les normes d'usage et la réglementation en vigueur.

♻ Mise au rebut du produit. À la fin de son cycle de vie, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains. Il peut être amené à un centre de recyclage spécial géré par les autorités locales.